RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE

MARCHE DE PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE DANS LE CADRE DU PROJET ERASMUS+ AU BENEFICE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

Procédure prévue à l'article R.2123-1 3°) du code de la commande publique

Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa Proposition technique.

Ce Cadre est exhaustif : toutes les fiches et rubriques doivent être renseignées par le candidat qui n'a pas à produire d'autres informations que celles étant expressément sollicitées dans le présent Cadre de réponse.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, les fiches et rubriques du Cadre de réponse engagent l'ensemble des membres (mandataire, cotraitants) dans la mise en œuvre de cette Proposition technique.

CONSIGNES À RESPECTER PAR LE CANDIDAT :

FORMAT DU DOCUMENT : il est demandé au candidat de **transmettre le document au format PDF**.

NOMBRE DE PAGES : Sous peine d'irrégularité, cette proposition n'excède pas 80 pages (annexes comprises mais hors page de garde et page relative à l'identification du candidat) en format A4. La taille de la police choisie ne peut être inférieure à 10**.**

ANNEXES : il est demandé au candidat **d'intégrer les annexes éventuelles dans le présent document** (rubrique « Annexes »), plutôt que dans un document séparé.

NOM DU FICHIER : il est demandé au candidat de **renommer le fichier de la manière suivante** : « ERASMUS+_SOCIETE XXX_PROPOSITION TECHNIQUE ».

Identification du candidat

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué dans les conditions fixées aux articles R.2142-19 à R.2142-27 du code de la commande publique).

A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

- Raison ou dénomination sociale :

- Adresse :

- Personne à contacter dans le cadre de la présente consultation

 Prénom, Nom et qualité :

 Téléphone :

 Courriel :

FICHE 1 – PARCOURS DE FORMATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

1.1 Description du parcours de formation linguistique et culturelle

Le candidat présente, dans le cadre ci-dessous, ***une vue d'ensemble structurée du module de formation proposé****. Il décrit distinctement :*

- *Le volet linguistique : objectifs visés, compétences ciblées (notamment en lien avec l'usage professionnel de la langue et le niveau linguistique du stagiaire), progression pédagogique… ;*
- *Le volet culturel et de préparation à la mobilité en fonction du profil du stagiaire et de la variété des pays de destination.*

Le candidat précise notamment :

- *Les principes de modulation entre le volet linguistique et le volet culturel ;*
- *Le cas échéant, les langues proposées en complément de l'anglais et l'espagnol ;*
- *Les modalités organisationnelles (notamment si la formation sera dispensée en présentiel, distanciel ou sous un format hybride) ;*
- *Les lieux de formation, le cas échéant, et les moyens matériels mobilisés ;*
- *Les outils et ressources pédagogiques utilisés.*

Le candidat décrit précisément le ***dispositif d'évaluation*** *mis en œuvre tout au long du module de formation et les actions mises en œuvre en cas de résultats jugés insatisfaisants au regard de l'objectif visé. Il précise également dans quelles conditions une attestation de participation et/ou une attestation de compétences peut être délivrée.*

1.2 Modalités d'individualisation du parcours de formation linguistique et culturelle

Le candidat présente, dans le cadre ci-dessous, ***les modalités d'individualisation et de personnalisation du parcours.*** *Il précise notamment les modalités et le contenu pédagogiques mis en œuvre selon le profil du stagiaire et ses besoins.*

FICHE 2 – METHODOLOGIE DE PREPARATION A LA MOBILITE

2.1 Modalités de sélection des candidats à la mobilité

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, ***les modalités de sélection des candidats à la mobilité****, en veillant à préciser les critères et les procédures de sélection. Il présente notamment la façon dont il va apprécier la pertinence et la cohérence du projet de mobilité par rapport au profil du stagiaire et l'argumentation pour aider la prise de décision par France Travail. Le candidat présente, par ailleurs, le format de convocation des demandeurs d'emploi à l'entretien de sélection et les conditions d'échanges d'informations avec France Travail pour chacune des étapes de la phase de sélection.*

Le candidat indique enfin quelles sont les spécificités proposées pour le programme EDA, notamment en matière d'analyse du projet, du niveau d'autonomie et de préparation à la mobilité.

2.2 Modalités de recherche et de préparation du stage

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, la ***méthodologie complète mise en œuvre pour identifier, mobiliser, sélectionner et sécuriser le départ en mobilité et les structures d'accueil****. Il précise notamment :*

- *Les étapes de la recherche de stage et les modalités pour garantir, d'une part, l'adéquation du stage proposé avec le profil et le projet du stagiaire et, d'autre part, les délais ;*
- *Le réseau de partenaires mobilisable (zones géographiques, secteurs d'activité, typologie d'entreprises, volume potentiel…) et les modalités d'animation et de développement de ce réseau ;*
- *Les actions mises en œuvre pour garantir la qualité des structures d'accueil ;*
- *Des exemples d'actions concrètes mises en œuvre avec des entreprises partenaires.*

FICHE 3 – METHODOLOGIE D'ORGANISATION LOGISTIQUE DE LA MOBILITE

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, ***d'une part, les modalités d'organisation du voyage et, d'autre part, les modalités d'organisation de l'hébergement****. Il précise les modalités et procédures mises en œuvre pour gérer les situations nécessitant un changement de transport ou d'hébergement et les modalités d'information de France Travail et du stagiaire.*

Enfin, le candidat présente les ***modalités de couverture assurantielle liées à l'hébergement*** *et, le cas échéant, les modalités d'application d'une caution (montant indicatif, procédure de dépôt, conditions de restitution…).*

FICHE 4 – METHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA MOBILITE

4.1 Méthodologie d'assistance administrative et logistique pendant la mobilité

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, les ***modalités mises en œuvre pour organiser l'accueil et l'installation du participant à son arrivée dans le pays de destination****.*

Il décrit également l'organisation du ***dispositif d'assistance permanente mis à disposition du participant*** *et précise la gestion et la prise en charge des situations urgentes ou sensibles.*

Le candidat décrit, enfin, la ***gestion des accidents du travail*** *et notamment :*

- *Les modalités mises en place pour garantir la remontée immédiate des accidents par les structures d'accueil et la déclaration auprès de la CPAM dans les délais réglementaires ;*
- *Les modalités d'information écrite à France Travail ;*
- *Les modalités de transmission des éléments nécessaires au suivi du dossier ;*
- *L'organisation interne mobilisée.*

4.2 Méthodologie de suivi du stage et d'accompagnement pendant le stage

*Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, l'**organisation générale du suivi du stage**, en précisant notamment :*

- *Les modalités de maintien d'un contact permanent avec le participant et le tuteur ;*
- *La fréquence et le format des temps échanges avec le stagiaire pendant la mobilité et les modalités de transmission des comptes-rendus ;*
- *Les outils et moyens utilisés ;*
- *Les modalités d'individualisation du suivi.*

*Le candidat détaille, par ailleurs, les **modalités d'évaluation continue du stage**, et notamment :*

- *L'adéquation missions / objectifs ;*
- *Les modalités d'évaluation de la qualité de l'accueil en entreprise ;*
- *Les modalités d'analyse de la progression du participant et les modalités d'ajustement si nécessaire.*

Pour les participants relevant du programme EDA et présentant des besoins liés à l'inclusion (publics éloignés de l'emploi, fragilités sociales, difficultés d'adaptation, besoins spécifiques…), le candidat présente les modalités de suivi renforcé mises en œuvre afin de sécuriser le déroulement de la mobilité et favoriser la réussite du parcours.

FICHE 5 – METHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT POST MOBILITE

Le candidat présente, dans le cadre ci-dessous, les ***modalités d'organisation et le format de l'entretien de bilan final*** *réalisé au retour du participant et précise les moyens mobilisés pour garantir la qualité de l'échange.*

Il décrit également :

- *Les modalités d'accompagnement du participant à la prise en main et à l'amorçage du remplissage du rapport du participant ;*
- *Les moyens mis en œuvre pour sécuriser la complétude du rapport du participant ;*
- *La façon dont il s'assure que chaque participant soumet effectivement ce rapport, conformément aux obligations du programme Erasmus+.*

Le cas échéant, le candidat indique quelles sont les spécificités proposées pour le programme EFP et le programme EDA.

FICHE 6 – QUALITE DES PROFILS

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, les ***rôles et missions de chaque profil composant l'équipe mobilisée****, dont le référent handicap, ainsi que le dimensionnement de l'équipe en précisant, par type de profils, le nombre de personnes concernées permettant de rendre compte de la réalité du modèle pédagogique, d'accompagnement et de suivi proposé. Il précise, par ailleurs, pour chaque profil identifié le niveau d'expertises et d'expériences.*

Le candidat présente également les compétences et expertises complémentaires auxquelles il peut recourir pour accompagner les publics les plus en difficulté.

Le candidat précise, par ailleurs, les ***modalités d'intégration des différents intervenants*** *tout au long du marché.*

Enfin, il présente le ***plan de continuité mis en place en cas d'indisponibilité d'une des ressources*** *affectées au dispositif d'accompagnement à la mobilité.*

Le cas échéant, le candidat indique quelles sont les spécificités proposées pour le programme EFP et le programme EDA.

FICHE 7 – MODALITES DE PILOTAGE DES INDICATEURS ET ACTIONS D'AMELIORATION PROPOSEES

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, les ***modalités de reporting qu'il propose de mettre en œuvre pour suivre et analyser la bonne exécution du marché****, notamment pour répondre aux indicateurs de France Travail. Il précise la façon dont ces indicateurs seront consolidés, qualifiés et partagés (sous forme brute et graphique) au sein de l'organisme et avec France Travail. Il présente, par ailleurs, l'organisation qui permettra d'agir en proactivité et en réactivité à ces indicateurs au fil de leur évolution, ainsi que les actions curatives et correctives qui seront mises en place le cas échéant.*

Le candidat précise le ***processus d'identification, d'analyse et de traitement des dysfonctionnements et réclamations*** *remontés directement par les participants ou par France Travail et présente des exemples d'actions correctives.*

Concernant le ***rapport de synthèse*** *à remettre en fin de projet, il indique le format que prendra ce rapport en fournissant* ***un modèle de rapport****.*

Enfin, le candidat indique comment il s'assure de la ***complétude des livrables*** *et de l'exactitude des informations qu'ils contiennent.*

FICHE 8 – PRISE EN COMPTE DES CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le candidat décrit, dans le cadre ci-dessous, sa ***politique environnementale pour réduire son empreinte carbone****. Il précise ses pratiques pour réduire ses consommations d'énergie ainsi que les actions mises en place pour réduire les émissions liées au déplacement domicile-travail et les incitations mises en place en faveur des mobilités douces auprès des intervenants.*

Le candidat présente, par ailleurs, la façon dont il ***mesure et pilote la performance environnementale de son*** *activité, en lien avec le marché. Il détaille sa réponse en s'appuyant sur les actions mises en œuvre et leur suivi.*

Enfin, le candidat indique les ***actions mises en place en matière de sensibilisation des collaborateurs sur les éco-gestes et les bonnes pratiques numériques****.*

En cohérence avec les orientations environnementales du programme Erasmus+, le candidat décrit les ***mesures mises en œuvre pour favoriser le recours à des transports éco-responsables dans l'organisation des mobilités des participants****.*